

# Règlement du Trail Mauves en Vert (TMV)

Édition 2025



## INTRODUCTION

L'inscription à une course vaut acceptation du présent règlement.

Des informations concernant d'éventuels changements vous seront communiquées sur le site internet du Trail de Mauves en Vert et dans les newsletters.

Cet événement (Trail de Mauves en Vert) est aussi appelé TMV.

## ORGANISATION

Le TMV est organisé par l'association [Run In Thouaré Mauves](#) (RITM), avec l'accord des communes de Thouaré-sur-Loire, Mauves-sur-Loire, Le Cellier et Oudon.

Courses à pied et marche chronométrées par puce électronique, empruntant les chemins, les sentiers, des propriétés privées ainsi que quelques portions de bitume. Balisage du parcours à l'aide de fanions et de petits panneaux parfaitement identifiables, mais n'empêchant pas une vigilance permanente de la part du coureur pour ne pas se perdre ou sortir de la trace initiale.

Départ et arrivée sur la commune de Mauves-sur-Loire au niveau du Champ de Foire (près de la gare SNCF).

### Première course

**Trail Long** – dimanche 05 octobre

- L'épreuve est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de l'âge de 20 ans, licenciée ou non.
- L'épreuve chronométrée se déroule en individuel sur une boucle d'environ 63 km.
- Le départ sera donné le dimanche à 8h00

## Deuxième course

### **Trail Court** – dimanche 05 octobre

- L'épreuve est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de l'âge de 18 ans, licenciée ou non.
- L'épreuve chronométrée se déroule en individuel sur une boucle d'environ 31 km.
- Le départ sera donné le dimanche à 9h30

## Troisième course

### **Course Nature** – dimanche 05 octobre

- L'épreuve est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de l'âge de 18 ans, licenciée ou non.
- L'épreuve chronométrée se déroule en individuel sur une boucle d'environ 17 km.
- Le départ sera donné le dimanche à 10h00

## Quatrième course

### **Marche Nordique** – dimanche 06 octobre

- L'épreuve est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de l'âge de 18 ans, licenciée ou non.
- L'épreuve de marche nordique chronométrée se déroule en individuel sur une boucle d'environ 15 km.
- Le départ sera donné le dimanche à 10h15

## Cinquième course

### **Course Enfants 1** – 1km – dimanche 05 octobre

- Course découverte (non chronométrée) constituée d'une seule boucle d'environ 1 km en individuel.
- Ouverte aux enfants nés(es) de 2016 à 2018.
- Le départ sera donné à 10h30

## Sixième course

### **Course Enfants 2** – 2km – samedi 05 octobre

- Course découverte (non chronométrée) constituée de 2 boucles d'environ 1 km en individuel.
- Ouverte aux enfants nés(es) de 2014 à 2015.
- Le départ sera donné à 10h45

## INSCRIPTIONS

L'ouverture des inscriptions pour l'ensemble des épreuves (sauf pour les Courses Enfants) est prévue le 1er mai 2025. Celles-ci se font uniquement via le site internet

<https://www.timepulse.fr/>

Aucune inscription ne sera prise en compte par courrier ou par téléphone, ni le jour de l'événement (sauf les Courses Enfants).

L'inscription pour les **Courses Enfants 1 et 2** se fera le matin même de la course sur place ([avec autorisation parentale](#)).

Seules sont prises en compte les inscriptions constituées de tous les éléments demandés, à savoir :

- Le paiement de l'intégralité des droits d'engagement correspondant à la course choisie (paiement en ligne uniquement)
  - La fourniture d'une copie :
    - de la [licence FFA](#) (licence « Compétition », « Athlé Running », « Pass Running ») valable le jour de la course.
- ou
- d'une attestation du "[Parcours de Prévention Santé](#)" (PPS) datant de moins de 3 mois avant la date de la course.

*Important : Votre licence ou votre attestation n'est pas obligatoire pour l'inscription mais devra être renseignée sur le site [timepulse.fr](https://www.timepulse.fr/) avant la course ou fournie lors du retrait de dossard.*

- La saisie de l'intégralité des renseignements demandés sur le formulaire d'inscription du site internet.
- La fourniture d'un numéro de téléphone portable pour le **Trail Court** et le **Trail Long**
- [La fourniture d'une autorisation parentale pour les Courses Enfants.](#)

### Tarifs et nombre de dossards

La commission d'inscription par internet est incluse.

Un don de 1 € (inclus) par coureur payant sera reversé à une association pour les courses du dimanche. Pour chacune des courses le nombre de dossards est limité.

| Épreuve       | Distance | Dossards | Tarifs |
|---------------|----------|----------|--------|
| Trail Long    | 63km     | 200      | 25 €   |
| Course Nature | 16 km    | 500      | 15 €   |
| Trail Court   | 27 km    | 400      | 26 €   |

|                 |                     |     |         |
|-----------------|---------------------|-----|---------|
| Trail Long      | 59 km               | 300 | 35 €    |
| Marche Nordique | 15 km               | 100 | 15 €    |
| Défi Court      | 6 x 9 km +<br>27 km | 30  | 45 €    |
| Défi Long       | 6 x 9 km +<br>59 km | 30  | 55 €    |
| Course Enfant 1 | 1 km                | 50  | gratuit |
| Course enfant 2 | 2 km                | 50  | gratuit |

Les inscriptions resteront ouvertes jusqu'à l'atteinte des quotas. Elles seront définitivement clôturées, même sans atteinte des quotas, le dimanche 29 septembre au soir.

Si les quotas de dossards sont atteints, l'organisation ne mettra pas en place de listes d'attente.

## FORMULES DES COURSES

Toutes les courses se courent exclusivement en solo.

La Marche nordique s'effectue exclusivement en solo et avec obligatoirement des bâtons.

Le chronométrage s'effectuera par puce électronique. Ce système permet d'obtenir des temps intermédiaires à différents stades de la course. Pour le Trail Long, il sera situé au km 27.

## ANNULATION (À L'INITIATIVE DU COUREUR OU DU MARCHEUR)

Chaque coureur ou marcheur a la possibilité de souscrire à titre payant (**montant : 5 €**) et facultatif une « **Assurance Annulation** » lui permettant l'annulation de son inscription.

Cette « **Assurance Annulation** » garantit, suite à l'envoi d'un certificat médical ou d'un document attestant d'un motif impérieux, le remboursement du montant des droits d'engagement.

Les droits d'inscription restent donc acquis partiellement ou totalement en cas de désistement ou de non présentation le jour de la course.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident ou de détection par l'Organisation.

La détection d'un cas de transfert de dossard entraînera :

- L'arrêt immédiat en course du coureur

- La disqualification du coureur
- La suspension pendant 3 ans de toute inscription sur le TMV

## ANNULATION OU ARRÊT DE LA COURSE (PAR L'ORGANISATION)

En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons propres à l'organisation, les coureurs seront remboursés. Le montant du remboursement sera obtenu après déduction des éventuels frais déjà engagés par l'organisation (3,40 €).

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents ne puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les décisions de suspension ou d'annulation de la course auront pour seul intérêt la sécurité des coureurs et des bénévoles.

## SÉCURITÉ

Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé et respecter les consignes des commissaires de course.

Des signaleurs seront présents aux traversées de routes dangereuses. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant **devra se conformer au code de la route** et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule.

Chaque coureur doit l'assistance aux autres. En cas d'incident ou d'accident, il doit en informer ou faire informer le PC course ou le commissaire le plus proche.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours. Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve.

**Ne quittez jamais la course sans prévenir l'organisation.**

Par ailleurs, les coureurs qui n'auront pas réussi à obtenir de dossard ou qui ne porteront pas de dossard le jour de la course ne seront pas autorisés à courir. Ils devront se conformer aux directives des commissaires de course habilités à les faire s'arrêter.

## ASSURANCES ET RISQUES ENCOURUS

**Responsabilité civile** : Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

**Individuelle accident** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive.

Il est conseillé aux autres participants de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

L'organisation tient à préciser aux coureurs que ces courses requièrent un entraînement physique adapté. En s'inscrivant, le participant renonce de fait à faire valoir toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, à l'encontre du club organisateur. Ceci concerne en particulier tout accident, blessure, piqûre d'insecte et en particulier de frelon, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant au cours de l'épreuve.

La présence de plus en plus fréquente de nids de frelons sur ce genre d'épreuves se déroulant en pleine nature a conduit l'organisation à porter une attention toute particulière à cet aspect (elle travaille de concert avec les communes traversées pour repérer et faire détruire les nids repérés en amont de l'épreuve, l'équipe médicale est sensibilisée et renforcée). Malgré toutes les précautions prises, il reste impossible de garantir à 100% aux concurrents qu'il n'y aura pas de nids de frelons sur les différents parcours le jour de l'épreuve. Aussi, tout participant s'inscrivant au Trail de Mauves en Vert est conscient de ce risque et renonce de fait à toute revendication vis-à-vis de l'organisation en cas de piqûre(s).

## COURSES EN SEMI AUTOSUFFISANCE

Les épreuves se courent en semi-autosuffisance. **Aucun ravitaillement ne sera pourvu en gobelets.**

Le principe de semi autosuffisance impose à chaque coureur de disposer de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

## COURSES ÉCO-RESPONSABLE

Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles.

Les emballages vides (gels, barres, etc..) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les sites de départ, de ravitaillement, et d'arrivée. Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu'au ravitaillement ou jusqu'à l'arrivée. Des poubelles seront à disposition sur le site de départ/arrivée et sur les lieux de ravitaillement.

Le covoiturage, entre coureurs, d'un même club, d'une même ville, d'une même entreprise,... est à favoriser, d'autant plus que les possibilités de parking à proximité du site départ/arrivée restent limitées.

### Respect des propriétés privées

Le parcours traverse des propriétés privées qui nous sont ouvertes uniquement le jour de l'épreuve.

En conséquence, il est important de respecter l'environnement des sites traversés le jour de la course et ne pas revenir dans ces propriétés privées en dehors de la course. Un comportement

contraire serait considéré comme irresponsable et remettrait en cause l'organisation même de ce trail.

## Respect de l'environnement

Le parcours traverse pour partie un site classé Natura 2000, comportant des habitats et espèces patrimoniaux et protégés. Le tracé du parcours est réfléchi au maximum pour minimiser l'impact sur ce site. Par ailleurs, il est demandé aux coureurs de respecter l'environnement des sites traversés le jour de la course et de ne pas s'écarter du tracé identifié, de ne pas piétiner d'espèces végétales, ni de traverser de cours d'eau à pied (hors ponton). Un comportement contraire serait considéré comme irresponsable et remettrait en cause l'organisation même de ce trail.

## RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards (sauf courses enfants) aura lieu :

- le vendredi 04 octobre de **10h à 19h**, magasin 360 Expert Outdoor Nantes, 405 Rte de Clisson à Saint Sébastien-sur-Loire pour **l'ensemble des épreuves**
- le samedi 05 octobre de **10h à 12h**, au Super U de Thouaré-sur-Loire pour le **Trail du Samedi Soir**
- le samedi 05 octobre de **13h à 15h30**, sur le site départ/arrivée à Mauves-Sur-Loire pour le **Trail du Samedi Soir**
- le samedi 05 octobre de **10h à 19h**, au Super U de Thouaré-sur-Loire pour **l'ensemble des épreuves**
- sur le site de départ/arrivée à Mauves-sur-Loire, le jour de la course à partir de :
  - 13h00 à 15h30 (le samedi) pour le Trail du Samedi Soir
  - 13h00 à 14h45 (le samedi) pour les courses enfants
  - 6h30 (le dimanche) pour le Trail Long
  - 8h00 (le dimanche) pour le Trail Court
  - 8h30 (le dimanche) pour la Course Nature et pour la Marche Nordique
  - jusqu'à maximum 15 minutes avant le départ de l'épreuve concernée

Le dossard ne sera remis que sur présentation d'une **pièce d'identité** (ou copie), et après vérification de la complétude du dossier et de la présence du matériel obligatoire.

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur le devant (épingles non fournies), de manière à être visible en permanence et en totalité pendant toute la course, sous peine d'arrêt ou de disqualification.

## HORAIRES

Les courses ont lieu le samedi 05 octobre et le dimanche 06 octobre 2024.

### Course enfants de 1 km

- samedi **05** octobre

- 14H55 : Présentation au départ et briefing
- **15H00** : Départ de l'épreuve

### Course enfants de 2 km

- samedi **05** octobre
- 15H10 : Présentation au départ et briefing
- **15H15** : Départ de l'épreuve

### Trail du Samedi Soir

- samedi **05** octobre
- 15H35 : Présentation au départ et briefing
- **15H45** : Départ de l'épreuve

### Trail Long

- dimanche **06** octobre
- 07H50 : Présentation au départ et briefing
- **08H00** : Départ de l'épreuve

### Trail Court

- dimanche **06** octobre
- 09H20 : Présentation au départ et briefing
- **09H30** : Départ de l'épreuve

### Course Nature

- dimanche **06** octobre
- 09H50 : Présentation au départ et briefing
- **10H00** : Départ de l'épreuve

### Marche Nordique

- dimanche **06** octobre
- 10H05 : Présentation au départ et briefing
- **10H15** : Départ de l'épreuve

## RAVITAILLEMENTS

Tous les ravitaillements, et en particulier ceux d'arrivée, ne sont destinés et donc accessibles qu'aux coureurs.

**Aucun ravitaillement n'est autorisé en dehors des zones indiquées ci-dessous.**

## Trail du Samedi Soir

Aucun gobelet ne sera fourni tout au long du parcours.

- à l'arrivée de chaque boucle — Champ de Foire à Mauves-sur-Loire : ravito complet

## Trail Long

Aucun gobelet ne sera fourni tout au long du parcours.

Cinq ravitaillements sont prévus :

- au km 12.5 — Les Génaudières – Le Cellier : ravito liquide+solide
- au km 28 — Saint Méen – Le Cellier : ravito gourmet
- au km 39 — Salle Louis De Funès – Le Cellier : ravito liquide+solide
- au km 49 — Le Pas Riche – Mauves-sur-Loire : ravito liquide
- arrivée — Champ de Foire – Mauves-sur-Loire : ravito liquide+solide

## Trail Court

Aucun gobelet ne sera fourni tout au long du parcours.

Trois ravitaillements sont prévus :

- au km 13.5 — Village de Launay – Le Cellier : ravito liquide+solide
- au km 16.5 — Le Pas Riche – Mauves-sur-Loire : ravito liquide
- arrivée — Champ de Foire – Mauves-sur-Loire : ravito liquide+solide

## Course Nature

Aucun gobelet ne sera fourni tout au long du parcours.

Deux ravitaillements sont prévus :

- au km 9.5 — "Chai Marchais" route de la Hillière : ravito liquide+solide léger
- arrivée — Champ de Foire – Mauves-sur-Loire : ravito liquide+solide

## Marche Nordique

Aucun gobelet ne sera fourni tout au long du parcours.

Deux ravitaillements sont prévus :

- au km 8.5 — "Chai Marchais" route de la Hillière : ravito liquide+solide léger
- arrivée — Champ de Foire – Mauves-sur-Loire : ravito liquide+solide

# ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

## Matériel obligatoire

- téléphone portable (pour des raisons de sécurité)
- lampe frontale pour le trail du samedi soir
- gobelet personnel

- bâtons exclusivement pour la marche nordique

## Matériel fortement conseillé

Course Nature et Marche Nordique :

- réserve d'eau de 0,5 litre minimum
- réserve alimentaire

Trail Long et Trail Court :

- réserve d'eau de 1 litre minimum
- réserve alimentaire
- vêtements chauds selon le temps (utile en cas de défaillance ou blessure)

## Matériel interdit

- Bâtons sauf pour la Marche Nordique

## Assistance et accompagnants

Aucune assistance n'est autorisée, y compris sur les points de ravitaillement. Mais les encouragements sont les bienvenus tout au long du parcours.

Aucun accompagnateur n'est autorisé sur une distance continue du parcours.

Pour faciliter le suivi de la course sur le parcours par les accompagnants, un roadbook du supporter (précisant les points d'intérêts) sera fourni quelques jours avant le départ.

## BARRIÈRES HORAIRES

Qu'il s'agisse de l'arrivée ou des points de passages intermédiaires, les barrières horaires sont calculées sur une base de 6,6 à 7,2 km/h. Elles concernent les 4 courses afin d'assurer la sécurité des participants et de respecter les autorisations accordées.

Pour la Marche Nordique la barrière est calculée pour une vitesse de 6,2 km/h.

| Temps de passage — Barrière Horaire |  |  |   |   |
|-------------------------------------|--|--|---|---|
| Lieu                                | Marche Nordique  | Course Nature  | Trail Court   | Trail Long  |
| Chai Marchais<br>Thouaré-sur-Loire  | km 8.5<br>1h23 => (11h38)<br>6,2 km/h<br><b>Barrière : 11h40</b> | km 9.5<br>1h22 => (11h22)<br>7,0 km/h<br><b>Barrière : 11h25</b> |   |   |
| Village Launay<br>Le Cellier        |  |  | km 13.5<br>1h53 => (11h23)<br>7,2 km/h<br><b>Barrière : 11h25</b> |   |
| Les Génaudières<br>Le Cellier       |  |  |   | km 12.5<br>1h48 => (9h48)<br>7,0 km/h<br><b>Barrière : 9h50</b>   |
| Saint Méen<br>Le Cellier            |  |  |   | km 27<br>3h57 => (11h57)<br>6,8 km/h<br><b>Barrière : 12H00</b>   |
| Bourg<br>Le Cellier                 |  |  |   | km 39.5<br>5h48 => (13h48)<br>6,6 km/h<br><b>Barrière : 13H50</b> |
| Le Pas Riche<br>Mauves              |  |  |   | km 48.2<br>7h09 => (15h09)<br>6,5 km/h<br><b>Barrière : 15h10</b> |

Les barrières horaires pourront être modifiées le jour même de la course en fonction des conditions météorologiques.

Le rapatriement des coureurs sera effectué soit par un circuit raccourci effectué sous leur propre responsabilité, soit par minibus, selon les lieux d'arrêt et l'état de santé des coureurs.

## CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Un lot sera offert à chaque participant ayant terminé l'épreuve.

Un classement général femme et homme sera établi pour chacune des épreuves.

Seront récompensés sur le podium, sans cumul et sans distinction de catégorie les coureurs présents parmi :

### Trail du Samedi Soir

- Les [3 premières femmes](#)
- Les [3 premiers hommes](#)
- La première femme à l'arrivée de la 3<sup>ème</sup> boucle
- Le premier homme à l'arrivée de la 3<sup>ème</sup> boucle
- La première femme à l'arrivée de la 4<sup>ème</sup> boucle
- Le premier homme à l'arrivée de la 4<sup>ème</sup> boucle
- Le meilleur déguisement femme
- Le meilleur déguisement homme

### Trail Long

- Les 3 premières femmes
- Les 3 premiers hommes

### Trail Court

- Les 3 premières femmes
- Les 3 premiers hommes

### Course Nature

- Les 3 premières femmes
- Les 3 premiers hommes

### Marche Nordique

- Les 3 premières femmes
- Les 3 premiers hommes

### Défi court

- Les 3 premières femmes
- Les 3 premiers hommes

## Défi long

- Les 3 premières femmes
- Les 3 premiers hommes

## PÉNALITÉS

La direction de course est seule décisionnaire concernant tout problème liée à la course. Son pouvoir de décision est sans appel.

Le manquement à l'une de ces règles : échange de dossard, tricherie, non-respect de l'environnement, non-respect des bénévoles,..., par un coureur entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à sa disqualification immédiate selon la faute, sans aucune possibilité de faire appel.

## ACCOMPAGNANTS

Les vélos, VTT ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Toute forme d'accompagnement est interdite sur la totalité du parcours.

## ABANDONS

Le concurrent qui abandonnera la course remettra impérativement son dossard soit à un poste de ravitaillement, soit à un signaleur, et en informera le PC course pour des raisons de sécurité.

## PROSPECTION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Conformément à la législation applicable en matière de prospection par courrier électronique, la publicité par courrier électronique n'est possible qu'à condition que les personnes aient explicitement donné leur accord pour être démarchées. En conséquence, l'organisation s'engage à ne pas diffuser les adresses mails des participants sans accord préalable au moment de la collecte de leur adresse électronique.

## DROITS À L'IMAGE

Tout participant autorise expressément les organisateurs du « Trail Mauves en vert », ainsi que leurs ayant droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au « Trail Mauves en vert », sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à la Loi n°78-17 du 11 janvier 1978, dite Loi « Informatique et liberté », l'Organisation constitue un fichier des inscrits contenant les informations personnelles transmises lors de l'inscription. Les inscrits disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles. Pour faire valoir ce droit, les inscrits sont invités à faire leur demande par mail à : [inscr.traildemauvesenvert@gmail.com](mailto:inscr.traildemauvesenvert@gmail.com)

De même, les résultats sont publiés. Les concurrents peuvent s'y opposer en adressant un mail à [inscr.traildemauvesenvert@gmail.com](mailto:inscr.traildemauvesenvert@gmail.com), et auprès de la FFA à [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr) prévue à cet effet.